NOUVEAU MANIFESTE DES PRINCES ÉMIGRÉS, ET LEUR PROFESSION DE FOI ; SUR LA CONSTITUTION FRANÇOISE.

FORTS du témoignage de notre conscience, & de la pureté de nos intentions, nous n'avons répondu jusqu'ici aux attroces & absurdes calomnies, que par le silence du mépris ; mais l'étonnante facilité du Peuple

François à se laisser égarer, & la persévérance criminelle de ses faux amis à le tromper, nous impose la loi de répondre une fois pour toutes, aux faussetés abominables qu'on a affecté & qu'on affecte encore de répandre sur nos intentions, jusqu'à oser nous imputer de nous emparer de l'autorité royale, & priver la Nation Françoise de sa liberté. Nous avons lieu de croire que la promulgation de nos sentimens & de nos principes, suffira pour détruire l'effet des exécrables manœuvres de nos ennemis. Non, jamais aucun motif d'ambition personnelle ne souillera la pureté de nos vues, ni celle des François fidèles & courageux, qui se sont joint à nous.

Eh quoi! c'est au moment où ils donnent des preuves si éclatantes de leur entier dévouement à la personne sacrée du Roi, qu'on les accuse de vouloir envahir son autorité!. . . . . . Mais c'est en soumettant au juge-



ment de l'Europe & de la feine partie des François, notre conduite depuis 1789, & nos desseins actuels, que nous répondrons aux factieux usurpateurs, & que nous dévoilerons leurs vues perfides.

Deux années entières sont écoulées, depuis que les Princes du sang-royal, poursuivis par une horde sanguinaire, menacés par un Peuple à dessein excité, sont venus chercher un asyle chez des Nations voisines & alliées. Les yeux constamment tournés vers notre Patrie, nous attendions que les François, rendus à leurs sentimens naturels, à leur attachement pour le sang de leurs Rois, nous permissent de revenir au milieu d'eux.

Nous étions loin alors de penser que des crimes nouveaux, que des horreurs perpétuelles reculeroient sans cesse le but de nos plus douces espérances : Nous étions loin d'imaginer, qu'après avoir parcouru le cercle de tous les attentats, épuisé toutes les injustices,

on auroit l'abſurde & inutile cruauté de nous forcer, ſous peine de la vie, à baiſer la main qui nous déchire ; on voudroit que des Princes François, que des Sujets fidèles, parjures à leurs premiers ſermens, vînſſent au milieu de l'incendie, adorer un code monſtrueux, une prétendue Conſtitution que des individus, ſans pouvoir, ont tiré de leur imagination attrocement délirante.

Cette Conſtitution a non-ſeulement dénaturé la forme du Gouvernement, mais même détruit ſes baſes, & juſqu'à ſon eſſence. Elle anéantit le contrat de la Nation Françoiſe avec ſes Monarques ; elle romp les anciens ſermens ; elle nous met donc dans l'état où nous étions avant ce contrat ; nous ſommes donc parfaitement libres aujourd'hui d'adhérer ou de ne pas adhérer à cette Conſtitution. Nous ſommes libres de ſortir du Royaume ou d'y reſter ; donc notre émigration n'eſt point un crime ; nous uſons ſimplement du droit naturel, de ce droit impreſcriptible & ſacré, ſi hautement

& si solemnellement proclamé : & c'est pour avoir usé de ce droit, que des François sont suspects de conjuration contre leur Patrie ! . . . . & on les menace de les en trouver coupables s'ils se rassemblent sur une terre étrangère ; si, unis par le malheur & l'opinion, ils se rapprochent pour adoucir mutuellement l'àcreté de leurs peines ! . Ainsi des opprimés sont coupables en fuyant la persécution, & sont encore coupables, lorsque pour se secourir, ils se réunissent sous un ciel étranger !. . . . . . La tyrannie la plus effrénée a-t-elle un autre langage ? Mais les tyrans de tous les genres ne sçavent plus garder de mesure, lorsque long-temps ennivrés par le succès, ils entrevoyent leur domination s'affoiblir. Alors l'ame inquiète & agitée, ils fouleut aux pieds justice, raison, politique, tout jusqu'aux Loix qu'ils ont faites ; alors leurs prétendus Philosophes disent hautement qu'ils veulent être libres, & que les autres ne le soient pas ; & ces ennemis du despotisme parlent en despotes.

C'eſt en vain qu'effrayés eux - mêmes de leur attroce délire, ils ont voulu en ſuſpendre le cours; c'eſt en vain que pour prouver en même-temps la liberté du Monarque, ils ont oppoſé eux - mêmes la volonté royale à leurs iniques & ſanguinaires arrêts; c'eſt bien inutilement qu'environnant ce Prince malheureux de terreurs & d'intrigues, comprimant ſon ame & trompant ſa ſenſibilité, ils arrachent un conſentement nul, par cela ſeul qu'il eſt arraché. Ces proclamations répandues avec tant de profuſion, au dedans & au dehors; ces ſommations rigoureuſes, ſont aux yeux de l'Europe entière, des actes purement illuſoires, dont le ſtyle empruntant la bonté de Louis XVI, & ſa ſollicitude paternelle, décèle néanmoins les auteurs.

Non, l'Europe attentive, & tous les François fidèles, ne prennent point auſſi aiſément le change; ils ne croiront à l'acceptation libre du Roi, que lorſque ſa Majeſté, ſortie d'une Ville égarée, où les factieux uſurpateurs do-

minent, & choiſiſſant pour ſéjour dans tout le Royaume, la Ville qui lui plaira, au milieu des Bourbons, environné de ſes Gardes, & de ſes fidèles Serviteurs, aura, dans le recueillement de la ſécurité, réfléchi ſon vœu, & prononcé une volonté ferme & inaltérable.

Eh! comment l'Europe pourroit-elle croire qu'un Monarque ami de la juſtice, bon & ſenſible, veuille légitimer l'injuſtice, conſente à voir les Princes de ſon ſang, les Miniſtres de ſes autels, ſa fidèle Nobleſſe, ſes Magiſtrats, avilis & dépouillés, traîner déſormais une vie d'opprobre au milieu de leurs bourreaux, & acheter, à force d'humiliations, une tranquilité momentanée & une paix plus qu'incertaine? Comment pourroit-on croire que c'eſt ſa Majeſté qui parle du rétabliſſement de l'ordre, préciſément à l'inſtant où l'ordre n'a jamais été moins rétabli, ni moins poſſible à rétablir qu'aujourd'hui? Les lettres de toutes les Provinces ne certifient que trop qu'il n'y a par-tout en France que troubles, menaces & anarchie.

Ah ! SIRE, nous respectons trop Votre Majesté pour ne pas croire fermement qu'elle désapprouve cette prétendue Constitution, qui tue la Religion & la Monarchie. Le Roi Très-Chrétien pourroit-il se déclarer le Chef du chisme, & partager le délire de ceux qui ont cru abolir la Noblesse ? Non, il n'a point oublié le serment de son sacre, & son vœu est consigné dans sa déclaration du 23 Juin. Quelles Loix Votre Majesté veut-elle que nous lui aidions à soutenir ? Mais rien de ce qui est émané d'une Assemblée illégale, ne peut porter ce nom auguste.

Ah ! sans doute les factieux qui désolent la France, ces tyrans populaires, frémissent de voir les Princes & les Nobles échappés au fer des assassins, & aux torches incendiaires ; ils voudroient ramener leurs victimes sous le couteau ; il ne leur suffit pas de régner, ils veulent avoir pour témoins de leurs insolens triomphes, tous ceux qu'ils ont dépouillés ; ils veulent les atteler à leur char impie :.... Plutôt mille fois la mort.

Ce n'étoit point aſſez d'avoir vu tout-à-la-fois détruire religion, monarchie, propriété, juſtice, liberté, paix & bonheur, il faut venir encore s'aſſeoir ſur ces ruines, pour contempler ce ſuperbe édifice, cette prétendue Conſtitution que déjà l'expérience commence à ranger parmi ces rêves philantropiques, à l'aide deſquels on a ſéduit les cœurs honnêtes & ſenſibles. Si, au lieu de fléchir le genoux devant l'idole, l'on détourne les yeux, on eſt ennemi ; on eſt ennemi, ſi pour ſe dérober aux outrages, & pour épargner des nouveaux crimes à un Peuple égaré, on va chercher un aſyle chez des Nations amies des Loix ; on eſt rebelle, ſi loin d'une Patrie malheureuſe, l'on aime à s'environner de ce qui reſte de François courageux & fidèles.

Les vrais, les ſeuls ennemis aujourd'hui de la France, ſont ceux, qui ſans une néceſſité abſolue, ont anéanti une Conſtitution à l'ombre de laquelle elle a fleuri pendant quatorze ſiècles : les vrais ennemis de la France ſont ceux qui,

pour assouvir leur ambition & repaître un orgueil insensé, ont bouleversé & ruiné cette belle Monarchie. Les vrais coupables sont ceux, qui après avoir forcé par le fer & le feu les Bourbons, les héritiers des fondateurs de la Monarchie, & tous ceux dont les ancêtres ont si bien mérité de la Patrie, à sortir du Royaume, veulent les contraindre aujourd'hui à rentrer en esclaves soumis : ceux là sont les vrais coupables, qui d'un Peuple poli, ont fait un Peuple sauvage ; qui veulent tout asservir à une prétendue volonté nationale, qui n'est que la leur : & les vrais rebelles sont ceux qui se sont révoltés contre les antiques Loix du Royaume, & l'Autel & le Trône, & non eux qui veulent les maintenir. Les rebelles sont encore ceux qui, après avoir livrés aux fureurs d'une multitude égarée, le Clergé, la Noblesse, la Magistrature, ont violé le palais du Monarque, & l'ont mis en captivité. Qui veulent soumettre les Princes du sang-royal à une majorité qui n'est nullement constatée, & qui le fut-elle, n'auroit pas plus de droit

ſur les François émigrés, qu'elle n'en avoit à l'inſtant de ce premier contrat avec nos Monarques, moment où chaque individu eſt auſſi libre que la Nation entière.

C'eſt donc vous, Tribuns ſéditieux, qui les premiers avez agi en ennemis de la Liberté, en la violentant, pour faire conſentir les Princes & tous les François fidèles, à votre nouveau contrat : Traitez-les en ennemis, ſi vous le voulez, mais avant d'oſer leur parler en Juges, déclarez-les coupables, & décidez où eſt le crime, dans vous qui violez tous vos ſermens, ou dans ceux qui ne cherchent qu'à maintenir les leurs.

Non, les Princes du ſang-royal de France, ne ſont point les ennemis de leur Patrie, mais bien les factieux qui veulent s'identifier avec elle. Ces perfides uſurpateurs s'efforcent toujours de faire prendre le change, mais les yeux long-temps fermés à la lumière, commencent à s'ouvrir, & les François trompés reculent d'horreur à l'aſpect des forfaits dont on les a rendu complices.

D'un bout de l'Europe à l'autre, un même cri ſe fait entendre, c'eſt celui d'une honorable pitié pour tant d'illuſtres victimes ; il ſe répète avec ſenſibilité dans tous les idiômes connus ſur la ſurface du globe, & les Peuples les plus barbares, s'étonnent qu'on ait, en ſi peu de temps, comblé la meſure de tous les attentats. Des Écrivains même, dont une hardieſſe éclatante avoit fait la célébrité, ont déſavoué hautement des maximes dont des fanatiques & des furieux ont ſçu tirer des ſi funeſtes conſéquences ; ils ne peuvent concevoir comment, après avoir ébranlé la voute ſacrée des Loix ſociales, rompu cette chaîne de principes religieux & civils, qui uniſſent les hommes à la Divinité, & les Peuples aux Rois, ces attroces inſenſés oſent encore provoquer la vengeance ſur les bords de l'abîme qu'ils ont eux-mêmes creuſé ſous leurs pas. Elle viendra bientôt s'appéſantir ſur leurs têtes coupables, cette vengeance du ciel & des hommes.. . . . . .

L'Europe, qui par sa balance politique, ses intérêts commerciaux, ne forme, pour ainsi dire, qu'une seule famille ; l'Europe, pour l'intérêt de sa propre tranquilité, pour celui de l'humanité, viendra sauver les François égarés de leurs propres fureurs.

Dans une nouvelle frénésie, voudroient-ils résister ? Placés entre la banqueroute & la famine, quelles sont leurs ressources ? Leurs Généraux ?..... Il n'en est pas un qui jouisse d'une réputation véritablement célèbre. L'armée de ligne ? Deux années d'insubordination, l'oubli ou plutôt le mépris de tous les devoirs, une division continuelle d'opinions & d'intérêts, la rendront absolument nulle. . . . Est-ce la Garde-Nationale ? Mais en supposant à cette Milice toute la bravoure possible, au moins est-il certain qu'elle n'a ni instruction, ni Chefs formés, ni discipline, encore moins cette parfaite subordination, sans laquelle il n'est point de Soldat. Que si dans leur délire elle sçavoit affronter la mort,

elle ne pourra jamais rencontrer la victoire : Eſt - ce le nombre qui pourra ſuppléer à tout ce qui lui manque ? ... il doit être au contraire une cauſe aſſurée de la défaite. .. Les premiers Bataillons une fois rompus & repouſſés, communiqueront cette première & rapide impulſion de frayeur, dont une nombreuſe Troupe eſt toujours ſuſceptible, lorſqu'elle n'a pas appris à régler ſes mouvemens par une longue & conſtante habitude.

D'ailleurs, quelle confiance peut offrir le déplorable état des Finances ? La France n'exiſte depuis quelque temps que par une monnoie fictive, dont la valeur repouſſée dans ſon origine par la confiance, ſera réduite en poudre par le premier coup de canon tiré ſur les Frontières... Alors, où ſeront les reſſources pour payer les Soldats, & fournir aux frais d'une guerre immenſe ?

Pourroit - on ſe raſſurer par l'eſpoir de l'union, de l'harmonie & de l'enſemble de tous les eſprits, de tous les mouvemens ?

François ! arrêtez - vous un moment, voyez toutes les parties de votre nouveau corps politique, ſe disjoindre, ſe ſéparer tous les jours. Voyez la machine de votre Gouvernement tourner avec peine, ſes rouages multipliés à l'infini, ſe heurter, ſe briſer, & annoncer une diſſolution prochaine.

François, vous à qui nous aimons encore à donner ce nom ! ouvrez tout-à-fait les yeux ; rappellez avec lenteur le paſſé à votre mémoire, réfléchiſſez ſur le préſent, & liſez dans l'avenir ; vous y verrez la conduite que vous avez à tenir, écrite par la main de néceſſité ; vous y verrez le ſeul parti qu'il vous reſte à prendre. Sachez vous arrê ter ſur les bords de l'abîme bientôt peut - être il ne ſera plus temps.

Pour nous, nous ne rentrerons en France que lorſque l'ordre y ſera rétabli, ou qu'aidés de tous les bons François, nous verrons la poſſibilité de l'y faire renaître, en chaſſant l'anarchie, pour replacer ſur le trône de ſes ayeux, un Monarque infortuné, retenu depuis

ſi long-temps dans les liens d'une captivité honteuſe. Alors ſeulement, nous obéirons & marcherons à la voix de la Patrie ; mais nous ne la reconnoîtrons jamais dans une poignée de factieux.

LOUIS-STAN.-XAVIER.
CHARLES-PHILIPPES.
L.-JOS. DE BOURBON.
L.-H. JOS. DE BOURBON.
L.-A.-H. DE BOURBON.

A Schonbornsluſt, 20 Novembre 1791.

A COBLENTZ,
Et à Bruxelles, chez LEFRANC, Imprimeur, rue de la Magdeleine.